

# Règlement Ahargo Lasterkaz 2026

## Article 1

La date de la 11ème édition de la course "Ahargo Lasterkaz" est fixée au samedi 11 avril 2026.

Le programme :

- 09h15: départ course de 21 km 1400m D+
- 09h20: départ de la randonnée 10km 500m D+
- 09h45: départ de la course 11 km 600m D+

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs pour les courses, âge minimum requis (16 ans pour le 11 km et 18 ans pour le 21 km)

- à partir de 09h50 : 3 courses pour les jeunes nés de 2011 à 2020 (non chronométrées) :
  - Course "Mobiletak" pour les 14-15ans : 4200 m et 180mD+ sans chronométrage
  - Course "Oilarrak" pour les 10-13ans : 1500 m sans chronométrage
  - Course "Xitxak" pour les 6-9ans : animation autour du stade sans chronométrage

## Article 2

Une barrière horaire sera mise en place au kilomètre 13 du parcours du 21 km, au niveau des granges, avant la remontée vers la table d'orientation.

L'horaire limite de passage est fixé à 12h00 soit 2h45 de course.

L'organisation appliquera cette barrière avec souplesse, dans la limite du raisonnable.

En fonction des conditions climatiques ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier cette barrière horaire.

Toutefois, il est impératif de les respecter, celles-ci étant mises en place pour votre sécurité et celle des bénévoles.

## Article 3

Les courses sont ouvertes aux coureurs licenciés F.F.A., licenciés athlé loisir FFA, licenciés d'autres fédérations sportives mentionnant l'autorisation de course à pied en compétition et aux non licenciés, majeurs et mineurs.

Pour les non-licenciés, le certificat médical rédigé par un médecin n'est plus obligatoire. Il est remplacé par un certificat qui se nomme le Parcours Prévention Santé ( PPS ). L'attestation du PPS se fait en ligne sur le site : <https://pps.athle.fr/> . Il sera nécessaire pour s'inscrire en ligne aux différentes courses.

La course de 11km est ouverte des catégories cadets à vétérans.

La course de 21km est ouverte des catégories juniors à vétérans.

Course enfants 1 : 4200 m et 180mD+ sans chronométrage pour les enfants nés de 2011 à 2012.

Course enfants 2 : 1500 m sans chronométrage pour les enfants nés de 2013 à 2016.

Course enfants 3 : animation autour du stade sans chronométrage pour les enfants nés de 2017 à 2020.

La randonnée n'est pas chronométrée.

Les courses enfants ne sont pas chronométrées.

Les randonneurs ne sont pas tenus de présenter un PPS.

## Article 4

Les participants s'engagent à ne pas jeter le moindre emballage sur le parcours. De son côté, l'organisation s'engage à ce qu'il n'y ait plus aucune trace de la course dans les 2 jours maximum après la course. **Aucun gobelet jetable ne sera présent aux ravitaillements du trail ou de la rando.**

## Article 5

Le droit d'inscription est fixé à 20€ pour le 21km (22€ le jour même) et à 12€ pour le 11km (15€ le jour même).

Le droit d'inscription à la randonnée est fixé à 12 euros. Pas de certificat médical nécessaire pour la randonnée.

Les courses enfants sont gratuites, les inscriptions se feront le jour de la course.

Les inscriptions sont à faire en ligne sur le site de Pyrénées Chrono qui s'occupe également du chronométrage :

[pyreneeschrono.fr](http://pyreneeschrono.fr)

Un talo d'après-course ainsi qu'une boisson seront offerts à chacun des participants. Un stand sera également à disposition avec vente de frites, talo et boissons.

Nombre de participants aux courses limité à 500. Inscription par internet jusqu'au 10 avril 2026, 20h. Possibilité de s'inscrire le jour de la course, dans la limite des places disponibles, à partir de 7h30 au stade de rugby de Barcus.

L'intégralité des bénéfices de la manifestation sera reversée à l'Association des Parents d'Élèves de l'école de Barcus

Pour toute demande d'annulation d'inscription, les remboursements de dossards (hors frais de dossier et options éventuelles) pourront s'effectuer 15 jours avant la clôture des inscriptions sur présentation d'un justificatif.

## Article 6

Le retrait des dossards pourra s'effectuer :

- la veille de la course, le vendredi, de 17h30 à 19h, au stade de Barcus André Chilo ;
- ou le jour de la course, au stade de Barcus André Chilo, à partir de 7h30 et jusqu'à 15 minutes avant le départ.

Lors du retrait du dossard, chaque participant devra obligatoirement se présenter muni d'une pièce d'identité.

## Article 7

Seront récompensés :

- le premier homme et la première femme qui sonnent la cloche au sommet d'Ahargo et qui finissent la course
- les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes du 21km et 11km

## Article 8

L'organisation se réserve le droit de prendre toutes les dispositions ou de faire toutes les modifications sur le présent règlement qu'il jugera nécessaires.

## Article 9

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance physique, technique ou due au non-respect du code de la route. En cas d'abandon, le coureur s'engage à prévenir l'organisation le plus rapidement possible.

## Article 10

Les concurrents acceptent que leur image soit utilisée dans les diverses communications de l'épreuve.

## Article 11

Les participants aux épreuves hors-stade s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction du dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles anti-dopage, telles qu'elles

résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport.

## Article 12

La participation à la manifestation sportive "Ahargo Laterkaz" suppose l'acceptation du présent règlement.

## Informations

Avant toute demande d'information, merci de consulter le site de l'événement :

[www.ahargo-trail.eus](http://www.ahargo-trail.eus)

ou la page facebook [www.facebook.com/ahargolasterkaz](https://www.facebook.com/ahargolasterkaz)

Si vous n'avez pas trouvé réponse à votre question, vous pouvez contacter l'équipe par email à [contact@ahargo-trail.eus](mailto:contact@ahargo-trail.eus) ou par téléphone en appelant Jérémie au 06 33 72 79 17.

## Médical

Un poste fixe de secours avec médecin et ambulance est prévu sur la zone d'arrivée. Un dispositif d'intervention rapide sur le parcours complétera la couverture médicale.

## Ravitaillements

**Aucun gobelet jetable ne sera présent aux ravitaillements du trail ou de la rando.**

21km

Quatre postes de ravitaillement seront installés :

- Vers le 4ème km : eau
- Vers le 7ème km : eau + solide + boisson gazeuse
- Vers le 13ème km : eau + solide + boisson gazeuse
- Vers le 18ème km : eau + solide + boisson gazeuse

11km

- Vers le 4ème km : eau
- Vers le 7ème km : eau + solide + boisson gazeuse

Marche - randonnée

- Vers le 4ème km : eau
- Vers le 7ème km : eau + solide + boisson gazeuse

A l'arrivée, ravitaillement eau + solide + boisson gazeuse

## Parkings

Les parkings se trouvent à proximité du stade, des vestiaires et du départ du trail.

## Sanitaires

Des vestiaires non gardés, douches et sanitaires seront mis à la disposition des participants sur le site de départ et d'arrivée.

## Résultats

Les classements seront affichés au fur et à mesure de l'arrivée des concurrents sur un panneau dans la zone d'arrivée. Ils seront à retrouver intégralement sur le site du chronométreur Pyrénées Chrono [pyreneeschrono.fr](http://pyreneeschrono.fr)